

4.7 Place Saint-Henri

Contexte de développement

Cette unité de paysage est située, d'une part, sur une partie de l'ancienne propriété de l'Écossais Hugh Brodie qui possédait, par bail emphytéotique obtenu des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph, une grande partie du fief Saint-Augustin située au nord de la rue Saint-Jacques et, d'autre part, sur une partie des anciennes propriétés de Philippe Turcot et de Ferdinand Perrier situées au sud de la rue Saint-Jacques. Elle est aussi traversée par la rue Saint-Jacques, anciennement Upper Lachine Road et Saint-Bonaventure, qui a été pendant longtemps le chemin terrestre qui menait à Lachine. Un premier lotissement s'est constitué sur le long du chemin Upper Lachine durant la première moitié du XIX^e siècle.

Philippe Turcot commence à lotir ses terrains à partir de 1854-1855 sur les nouvelles rues Sainte-Marguerite et Saint-Philippe et Ferdinand Perrier commence à vendre des lots notamment sur la rue Saint-Ferdinand. Dès 1860, Hugh Brodie commence à son tour à lotir une partie de ses terres à l'ouest de l'actuelle rue Saint-Ferdinand. Dès 1847, les terres de Philippe Turcot et de Ferdinand Perrier sont coupées en deux par les voies ferrées du chemin de fer de Montréal et New York qui deviendra par la suite le Grand Tronc.

La paroisse de Saint-Henri des Tanneries est créée en 1867 et l'église paroissiale est construite en 1869 sur un terrain donné par Hugh Brodie. Elle était située à l'intersection des rues Saint-Jacques et Saint-Ferdinand actuelles. Cette église, localisée à la jonction des villages Saint-Henri et Saint-Augustin, sera au cœur de la nouvelle ville de Saint-Henri formée par les villages Saint-Henri, Delisle et Saint-Augustin et qui sera constituée en 1875. Une véritable place publique se formera à la jonction des rues Saint-Jacques et Notre-Dame Ouest avec l'érection de bâtiments publics et institutionnels. D'une part, un noyau culturel et institutionnel est constitué dans le quadrilatère formé par les rues Saint-Ferdinand, Saint-Jacques, du Couvent et Saint-Antoine avec ses couvents et chapelles, ainsi que par le collège et l'église Saint-Henri. D'autre part, les institutions bancaires, l'hôtel de ville (remplacé par un poste de pompiers en 1931) et le bureau de poste s'établiront au sud de la rue Saint-Jacques, autour de la place Saint-Henri. Une gare ferroviaire aujourd'hui disparue sera érigée un peu à l'est de cette place publique. La ville de Saint-Henri est annexée à la ville de Montréal en 1905.

Le bâti situé à l'ouest de la rue Saint-Ferdinand a connu peu de changement depuis le début du siècle, mais la partie à l'est connaîtra des bouleversements importants avec la démolition de l'église et du collège Saint-Henri en 1969 et de leur remplacement par la polyvalente Saint-Henri. La station de métro Place Saint-Henri est inaugurée en 1980.

Tissu urbain

Îlots

La composition et la forme des îlots sont irrégulières et ce, depuis leur première édification. Au fil des ans, un noyau institutionnel s'est formé à l'est de la rue Saint-Ferdinand et englobe de grandes parcelles. À l'ouest de la rue Saint-Ferdinand, les îlots à vocation résidentielle de forme plutôt carrée possèdent quatre faces bâties. Les îlots ne possèdent pas de ruelle.

Parcelle

Les parcelles actuelles de cette unité de paysage possèdent des formes et des dimensions irrégulières.

Implantation

Mode d'implantation du bâti

Les bâtiments contigus sont dominants dans cette unité de paysage.

Marges

Marge de recul avant : La majorité des bâtiments ne possèdent pas de marge de recul avant. Les cas exceptionnels ont une marge de 1 à 2 mètres.

Marge latérale : Aucune.

Marge arrière : En raison de la diversité dans les dimensions des parcelles, il n'y a pas de marge arrière typique dans cette unité de paysage.

Alignements

Seules les rues Saint-Antoine Ouest et Saint-Jacques possèdent des façades implantées en alignement régulier. Sur les autres rues, les alignements sont irréguliers mais les façades demeurent généralement parallèles à la rue.

Bâti

Type architectural

Principal : Duplex avec escalier intérieur (2.1), triplex avec escalier intérieur (2.5), immeuble à vocation institutionnelle (7) et immeuble à vocation mixte (4).

Secondaire : Maison du faubourg (1.1), triplex avec escalier extérieur (2.6), multiplex (2.7), conciergerie (3.2) et immeuble à vocation commerciale (5).

Variantes

La plupart des types architecturaux identifiés se retrouvent sous plusieurs variantes. Parmi celles-ci, mentionnons la présence de coin tronqué pour les bâtiments situés aux intersections, l'utilisation de la pierre de taille ou à bossages comme matériaux de revêtement, la présence d'une fausse mansarde au couronnement et la présence d'une porte cochère.

Témoins architecturaux significatifs

Bâtiments à valeur patrimoniale reconnue

Certaines parties de cette unité de paysage sont comprises dans des secteurs de valeur intéressante désignés au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal. De plus, une partie de l'unité est comprise dans un secteur significatif soumis à des critères identifiés dans le règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest.

L'église Saint-Henri, qui a fermé ses portes en 2001, est située au 872, rue du Couvent à l'angle de la rue Saint-Antoine Ouest. Anciennement connue sous le nom de Saint-Thomas-Aquinas, elle a servi d'église à la paroisse Saint-Henri après la démolition de l'ancien lieu de culte de la rue Saint-Jacques à la fin des années 1960 et est aujourd'hui occupée par l'Hôtel des encans. Cet ancien édifice culturel a été érigé en 1921-1923 selon les plans de l'architecte Joseph-Albert

Karch et a été désigné bâtiment d'intérêt patrimonial et architectural au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal.

L'ancienne Banque d'Épargne de la cité et du district de Montréal, sise au 4080-4082, rue Saint-Jacques entre la place Saint-Henri et l'édicule du métro, a été érigée d'après les plans de l'architecte Alfred-Hector Lapierre en 1922. Elle a été désignée immeuble significatif au règlement d'urbanisme ainsi que bâtiment d'intérêt patrimonial et architectural au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal.

L'ancien bureau de poste de Saint-Henri, construit par le ministère des Travaux publics du Canada en 1890-1893, est situé au 538-540, place Saint-Henri. L'architecte surintendant était Alphonse Raza. L'édifice a été désigné immeuble significatif au règlement d'urbanisme ainsi que bâtiment d'intérêt patrimonial et architectural au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal.

Le poste d'incendie n° 23, situé au 523-533, place Saint-Henri et au 4000-4004, rue Saint-Jacques, a été construit en 1930 selon les plans de l'architecte Ludger Lemieux, d'où sa ressemblance avec une autre oeuvre de cet architecte, le marché Atwater. L'immeuble a été désigné immeuble significatif au règlement d'urbanisme ainsi que bâtiment d'intérêt patrimonial et architectural au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal.

Les deux bâtiments situés au 520-522 et au 524-526, place Saint-Henri ont été désignés immeubles significatifs au règlement d'urbanisme. Ces deux bâtiments commerciaux, qui ne possèdent pas une grande valeur architecturale, ont la qualité de former un front bâti sur la place.

Autres monuments, ensembles ou bâtiments d'intérêt

Le bureau de poste situé au 4330, rue Saint-Jacques, à l'intersection de la rue Sainte-Marguerite, est de facture moderne. Il est remarquable par son implantation et son entrée principale aménagée à l'angle de l'édifice.

L'ensemble résidentiel situé au 4351-4383, rue Saint-Jacques et construit vers 1882 est remarquable par son unité architecturale s'inspirant du style Second Empire.

Le bâtiment situé au 4501-4507, rue Saint-Jacques, à l'intersection de la rue Lenoir, a été érigé avant 1875 et est l'un des derniers témoins de l'occupation de la rue Saint-Jacques avant le développement de Saint-Henri.

Principaux éléments à retenir

- L'étude de Gilles Lauzon intitulée *1875 Saint-Henri* nous indique les maisons issues du premier lotissement effectué durant la seconde moitié du XIX^e siècle encore présentes dans ce secteur et qui présentent un intérêt historique fondamental pour la compréhension de cette unité de paysage.
- Les constructions et les modifications successives apportées sur les lots et les bâtiments ont engendré une hétérogénéité dans son cadre bâti.
- Bien que les caractéristiques essentielles de la majorité des bâtiments soient l'implantation sans marge de recul avant et l'utilisation de la brique comme matériau de revêtement, on retrouve plusieurs bâtiments qui ne possèdent pas ces caractéristiques.
- Plusieurs travaux de rénovation ont malheureusement affecté la qualité architecturale de nombreux bâtiments.

- La présence de nombreuses variantes dans la plupart des types architecturaux présents contribuent à augmenter l'hétérogénéité générale.
- Il est à noter que le secteur institutionnel situé autour de la place Saint-Henri génère un environnement prestigieux apte à devenir un espace charnière entre le secteur est de Saint-Henri (l'ancien village Saint-Augustin) et le secteur ouest.